

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 19 mars 2025

fixant la composition et le fonctionnement du jury du concours externe ouvert pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques au titre de l'année 2025

NOR : ECOO2507944A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-1195 du 2 septembre 2016 modifié fixant le statut particulier des attachés statisticiens de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours de recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques et des concours d'admission d'élèves titulaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié, fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant les conditions d'organisation dans la spécialité « mathématiques » et dans les spécialités « économie » du concours externe de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques et du concours d'admission d'élèves non fonctionnaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2024 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture d'un concours externe pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Arrête :

Art. 1 - Le jury du concours externe ouvert en 2025 pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques, est composé comme suit :

Spécialité « économie et gestion »

Présidente

Mme Marie LECLAIR

Inspectrice générale de l'Insee

Membres

M Ronan LE SAOUT

Administrateur hors classe de l'Insee

M. Stéphane LEGLEYE

Administrateur hors classe de l'Insee

Mme Nouara YAHOU

Administratrice hors classe de l'Insee

Spécialité « économie et sciences sociales »

Présidente

Mme Marie LECLAIR

Inspectrice générale de l'Insee

Membres

Mme Catherine BENJAMIN

Professeure des Universités

M. Basile DELOYNES

Enseignant-chercheur

Mme Céline GAUTHIER

Enseignante

Mme Ioana GAVRA

Enseignante-chercheuse

Mme Chantal GUEGEN

Enseignante-chercheuse

M. Christophe HACHON

Professeur de chaire supérieure

M. Reynald LAURENT

Professeur de chaire supérieure

M. Ronan LE SAOUT

Administrateur hors classe de l'Insee

M. Stéphane LEGLEYE

Administrateur hors classe de l'Insee

M. Jean-Louis MARCHAND

Enseignant

Mme Nathalie PAYELLE

Professeure des Universités

Mme Nouara YAHOU

Administratrice hors classe de l'Insee

Art. 2 – En cas d'empêchement de la présidente du jury, la présidence sera assurée par M. Ronan LE SAOUT.

Art. 3 – M. Stéphane PAGNAT, chef de la section Concours et examens, est chargé du secrétariat du jury ou, en son absence, Mme Sandra FELBACQ, gestionnaire du concours.

Art. 4 – Le jury du concours fixe la barre d'admissibilité et la barre d'admission dans chacune des spécialités du concours externe (économie et gestion, économie et sciences sociales).

Art. 5 – Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 19 mars 2025

Pour le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,
Par délégation :

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Signé : J.-L. TAVERNIER